



Dossier de demande de pension difficile à remplir

Par **vivlavy22**, le **31/05/2016** à **10:16**

Bonjour,

Je suis venue il y a quelques temps demander de l'aide pour savoir si j'avais le droit de demander une pension de réversion. J'ai effectué des démarches pour obtenir le dossier mais celui ci me paraît très compliqué à remplir. On me demande depuis combien de temps mon mari cotisait, ensuite une question me demandant à quel âge les enfants ont quitté la maison, je ne me souviens plus exactement étant donné qu'avec eux les rapports ont toujours été conflictuels. A votre avis est ce qu'une assistante sociale pourrait m'aider ou dois je m'adresser directement à la caisse de retraite ?

Merci pour votre aide.

Par **jos38**, le **31/05/2016** à **10:22**

bonjour. oui faites vous aider par une assistante sociale. elles ont l'habitude des démarches à effectuer.

Par **jodelariege**, le **31/05/2016** à **10:35**

bonjour ,concernant les enfants,il s'agit de savoir si vous les avez élevé un certain temps pour

pouvoir bénéficier d'une éventuelle majoration;par exemple pour les fonctionnaires "le montant de la pension de reversion peut etre augmenté de la moitié de la majoration pour enfants dont bénéficiait le fonctionnaire;il faut avoir élevé au moins 3 enfants pendant au moins 9 ans avant leur 16° anniversaire ou avant l'age où ils ont cessé d'etre à votre charge" pour la pension de reversion "privée" je suppose qu'il doit y avoir les memes demandes;il faut juste une date,il y a de grandes chances que vosu ayez eu vos enfants chez vous les premières années...

Par **Visiteur**, le **09/06/2016** à **13:02**

Oui, il faut aller à la caisse en question, car ils ont l'historique qui vous manque.

Par **Visiteur**, le **09/06/2016** à **21:25**

Oui, il faut aller à la caisse en question, car ils ont l'historique qui vous manque.

Par **Fosset**, le **14/07/2018** à **17:05**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

J'ai reçu le dossier de réversion de retraite de mon mari décédé et je n'arrive pas à tout remplir. Comment faire pour avoir de l'aide. Merci

Par **jos38**, le **14/07/2018** à **18:29**

bonjour. prenez rendez-vous avec l'assistante sociale de votre mairie qui vous aidera